

	<p>Office Central de la Coopération à l'Ecole de Seine Saint Denis</p> <p>Tel : 01 48 49 12 53 Fax : 01 48 50 27 10 Courriel : ad93@occe.coop</p>
---	--

S'affilier à l'OCCE : Pourquoi ?

Ce que vous ne savez peut-être pas ...

Une classe qui décide de s'affilier peut :

- S'inscrire et participer aux **différentes actions** mises en place par nos soins, et bénéficier de **subventions** pour les aider dans leur participation. L'enseignant pourra aussi disposer d'une documentation pédagogique spécifique à l'action.
- Mettre en place un projet coopératif et nous demander une aide à son financement en en complétant une demande « d'aide aux projets ».
- Bénéficier de **prêts** (matériel audiovisuel, malles pédagogiques, séries de livres, vidéo, jeux coopératifs, documentation pédagogique thématique...etc.). Vous trouverez les détails en annexe.
- Bénéficier de **services** dans nos locaux (dupli copieur gratuit pour les tirages en nombre, séries de livres *LIRE C'EST PARTIR* en vente à 0.80 euro, prix coûtant)
- Emprunter de la documentation pédagogique, ouvrages, Cdrom, jeux coopératifs.
- Bénéficier gratuitement **d'outils** comptables pour la classe et l'école, ainsi que d'un guide pratique.
- Bénéficier de **formations** (comptabilité, mise en place de conseils, de débats, pédagogie coopérative...) et de ressources pédagogiques.
- Bénéficier de l'abonnement à la revue « **Animation et Education** ».
- Bénéficier de **l'agrément** d'une association reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'enseignement.
- Bénéficier d'une **protection juridique**.
- Bénéficier de la **présence de permanents** pour vous aider dans le développement de vos projets, vos recherches en fonction des thématiques abordées.

Nous entendons souvent : « La comptabilité c'est fastidieux et en plus il faut rendre des comptes... »

Oui c'est vrai, mais...

- Quelque soit le mode de gestion d'une coopérative, tenir une comptabilité et rendre des comptes aux parents et à l'administration est **obligatoire. BO n°31 du 31 juillet 2008.**
- Etre à l'OCCE, c'est éviter une gestion associative qui peut, elle aussi, être lourde lorsqu'il faut tenir Conseils d'Administration et Assemblée Générale dans l'école.
- Nous défendons la gratuité à l'école et pensons que la coopérative y contribue par une participation solidaire, libre et volontaire des parents. Nous devons tous faire en sorte que les activités mises en place dans le cadre scolaire redeviennent gratuites et obligatoires comme le précise les textes.
- Nous sommes partisans d'un mode de fonctionnement démocratique des coopératives parce que nous pensons que l'argent et sa gestion à l'école doit être un sujet d'apprentissages et qu'enfants et familles n'ont pas à être dessaisies de cet argent.
- Nous affirmons que l'argent n'est pas une fin en soi, mais doit être le moyen de réaliser avec et pour les élèves, des projets riches de sens.
- Notre vocation première est de vous aider à tenir votre comptabilité et organiser vos coopératives en mettant à votre disposition les outils nécessaires, mais aussi des formations et des aides téléphoniques quotidiennes.